



RH et management

▣ Les jeunes se tourneraient davantage vers des offres d'emploi mentionnant le salaire

Selon une étude dévoilée le 7 octobre par *Les Échos*, menée auprès de plus de 5 800 étudiants et jeunes diplômés de 18 à 30 ans et de plus de 500 recruteurs

dans le cadre des recherches menées par l'Edhec NewGen Talent Centre, le Gen Z Lab de Jobteaser et Kantar, le premier facteur encourageant, à poste équivalent, à postuler à une offre plutôt qu'à une autre, est la mention de la rémunération (citée par 67 % des sondés). Deuxième facteur (58 %) : « la mention des missions et des valeurs de l'entreprise ». Troisième : « le processus de recrutement doit être clairement détaillé » (47 %). Par ailleurs, 58 % des sondés « jeteraient l'éponge si l'entreprise met trop de temps à se décider », sachant que le processus de recrutement deviendrait, en moyenne pour eux, trop long « à partir de 22 jours ». « La moitié (49 %) des jeunes sondés fait part d'un autre irritant susceptible de leur faire mettre un terme au processus de recrutement : si l'entreprise leur demande des épreuves (cas pratiques, mise en situation...) qu'ils jugent excessives », indiquent également *Les Échos*. Autre enseignement encore : « près de huit jeunes sur dix (77 %) ayant vécu une mauvaise expérience de candidature affirment que l'image qu'ils avaient de l'entreprise s'est dégradée ». Parmi ces mauvaises expériences : le *ghosting*.

